

Fiche 50

De quelle manière le sport, et notamment le football, peuvent-ils être utilisés pour blanchir de l'argent ?

En 2009, une étude du GAFI (Groupement d'Action Financière), organisation de coordination internationale sur le blanchiment d'argent, analysait les faiblesses du secteur du football qui le rendent vulnérable à des activités criminelles, telles que le blanchiment d'argent, mais aussi le trafic de personnes et de drogues, la corruption et la fraude fiscale. Le rapport précise toutefois que tous les sports sont susceptibles d'être touchés, mais que l'analyse porte sur le football parce qu'il est le sport le plus « mondialisé ».

Le secteur du football est d'abord vulnérable aux activités criminelles à cause de sa structure : le marché est facile à pénétrer car il y a peu de barrières à l'entrée, ses acteurs sont interdépendants et les réseaux d'actionnaires sont assez opaques dans de nombreux pays, le management est encore assez peu professionnel (excepté dans les principales ligue) et les structures légales très diverses et trop peu contrôlées. La France n'est évidemment pas concernée par ces propos.

Le mode de financement du secteur est aussi problématique : des sommes considérables et parfois irrationnelles, comme le prix du transfert d'un joueur, transitent par-delà les frontières de tous les pays du monde, parfois même en cash. De plus, les résultats financiers futurs sont très difficiles à prédire, car ils dépendent d'une variable sportive. Enfin, de nombreux clubs, même les plus grands, sont en mauvaise santé financière, ce qui peut les inciter à accepter de l'argent d'une provenance suspecte.

La culture du secteur du football est aussi un facteur de risques : des joueurs mal conseillés sont susceptibles de s'engager dans des opérations financières douteuses, tandis que certains dirigeants sont prêts à passer les scandales sous silence pour préserver l'image de marque et le rôle sociétal du sport. Ce dernier offre des récompenses immatérielles (célébrité, pouvoir, accès à d'autres secteurs) qui peuvent attirer des investisseurs peu scrupuleux et des organisations criminelles.

Approfondissement

Le GAFI a recensé plus de 20 cas avérés de blanchiment d'argent dans le football.

Ils peuvent résulter d'opérations très diverses :

- Propriété des clubs : financement d'un club amateur ou d'un club professionnel en difficulté financière, couverture pour un réseau de trafic de drogue, négociation opaque de marchés publics, commissions occultes à un agent ou fausses factures à la cantine du club ou encore gonflement artificiel des recettes issues des ventes de tickets ;
- Marché des transferts : transit d'une partie de l'indemnité de transfert sur des comptes offshores, utilisation de fonds occultes provenant de paradis fiscaux, complicité d'agents malhonnêtes et sans licence, détournement des avantages en nature promis au joueur, droits d'un joueur détenus non pas par des clubs mais par des entités économies opaques ;
- Paris sur des matches de football ;
- Sponsoring : détournement des droits à l'image d'un joueur à des fins d'évasion fiscale, paiements de droits TV frauduleux, arrangement entre un joueur et son club pour faire passer une partie de son salaire en droit à l'image ;
- Autres activités illégales : trafic de jeunes joueurs, corruption dans un but purement sportif ou pour obtenir des marchés publics, trafic de produits dopants.

Afin de lutter au mieux contre le blanchiment d'argent dans le football, le rapport du GAFI préconise notamment de :

- Sensibiliser davantage les acteurs du secteur du football à cette problématique ;
- Imposer une gouvernance saine et améliorer la transparence financière ;
- Éditer des règles communes et une coopération à l'international ;
- Surveiller le développement des paris en ligne.